

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 23 juin 2025.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	20
PRESENTS	15
VOTANTS	15

**DATE DE LA
CONVOCATION**

16/06/2025

OBJET

**Aides du CIAS dans le
cadre du partenariat FSL-
FAFI.**

Acte reçu en préfecture le

07 juillet 2025

Publié en ligne le

07 juillet 2025

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du seize juin, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Hugo DUPONT, Paule GOUIN, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Sylvie MOLERO, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs :

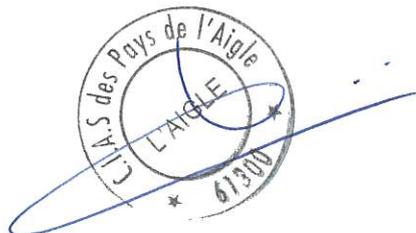
Absents excusés : Isabelle CLOUCHÉ, Camille DAEL, Fleur GOSSSELIN, Christophe PAPILLON, Nathalie RIBAUT.

Absents :

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que dans le cadre du partenariat avec le Fonds d'Aides Financières Individuelles et plus particulièrement du FSL maintien des énergies, le CIAS par le biais de sa commission restreinte, a accordé des aides financières depuis le 26 février 2025, pour un montant global de 1708,50 €, soit seize demandes au total. Cette aide est **sous réserve de l'accord du FAFI.**

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille I	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille J	L'Aigle	Impayé d'électricité et de gaz	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille K	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille L	Monnai	Facture de - fuel	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille M	L'Aigle	Impayé d'eau	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille N	Chandai	Facture de gaz	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille O	L'Aigle	Dettes de loyers	50 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI <i>A titre dérogatoire</i>
Famille P	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille Q	Moulins la marche	Facture d'eau	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille R	La Ferté en Ouche	Facture d'électricité	50 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille S	L'Aigle	Facture de charges locales	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille T	L'Aigle	Factures d'eau	65 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 58,50€
Famille U	Les Aspres	Facture de fioul	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI <i>Prise en compte du solde de la facture par le FAFI</i>
Famille V	Aube	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille W	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 50 €
Famille X	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI de 100 €

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20250623-2025-06-23-045-DE
Date de télétransmission : 07/07/2025
Date de réception préfecture : 07/07/2025



Acte reçu en préfecture le
07 juillet 2025
Publié en ligne le
07 juillet 2025
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



Considérant la nécessité d'octroyer cette aide aux personnes indiquées sur le tableau ci-dessus, du fait de leur situation,

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessus.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.